

Projet de transformation du site de traitement des déchets AMETYST

Permanence n°2 – Montpellier

Compte-rendu synthétique

Hôtel de ville de Montpellier

Mercredi 20 mai 2026 de 10h00 à 13h

Participant·es : 1 personne



Représentants de la maîtrise d'ouvrage

- **Juliette FLAMENT**, Pôle Déchets et Cycle de l'eau, Montpellier Méditerranée Métropole
- **Yvon COUGY**, Responsable des équipements structurants, traitement, tri et valorisation, Montpellier Méditerranée Métropole
- **Mathieu ALMÉRAS**, Directeur d'exploitation du site AMETYST, Urbaser Environnement – Site Urba Méditerranée
- **Bérenger SALTEL-PONGY**, Directeur des relations contractuelles, Urbaser Environnement

Équipe en charge de l'animation de la concertation

- **PARIMAGE**

Documents distribués

- 1 dépliant d'information
- 1 dossier de concertation

Contexte et objectifs de la rencontre

Cette permanence s'inscrivait dans le cadre de la concertation volontaire du projet de transformation du site AMETYST. L'objectif était d'informer les habitants, d'écouter leurs préoccupations et de répondre à leurs questions sur le projet et sur le dispositif de concertation. Cette rencontre a également été l'occasion d'annoncer les rendez-vous à venir sur le territoire, notamment :

- **les permanences suivantes** prévues dans les communes proches du site,
- **la réunion publique de clôture**, prévue le 11 juin 2026 à Montpellier,
- **les modalités de dépôt d'avis et de questions** sur le site internet de la concertation (www.projet-transformation-ametyst.fr).

Teneur générale des échanges

La permanence organisée à l'Hôtel de Ville de Montpellier a réuni un public restreint. Un échange approfondi a pu être conduit avec un participant, membre de l'association de consommateurs UFC-Que Choisir et de sa commission environnement. La discussion, ouverte et constructive, a porté à la fois sur le fonctionnement actuel du site, sur le projet de transformation et plus largement sur les enjeux de prévention et de tri des déchets à l'échelle de la Métropole.

Perceptions générales du projet

La participante a indiqué que le site AMETYST conserve aujourd'hui encore une réputation difficile, héritée de son histoire d'exploitation depuis 2008. Elle a néanmoins clairement exprimé que la transformation du site lui apparaît nécessaire au regard de l'évolution réglementaire et des besoins de traitement des déchets sur le territoire. La démarche de modernisation a été perçue comme allant dans le bon sens, sous réserve qu'elle s'accompagne d'une politique ambitieuse de réduction et de tri des déchets en amont.

Principales thématiques abordées

Présentation et compréhension du site AMETYST actuel : Un rappel global du fonctionnement du site dans sa configuration actuelle (traitement des biodéchets, traitement des ordures ménagères résiduelles) a été faite. La discussion a également permis de clarifier les flux de déchets accueillis et la place d'AMETYST dans la chaîne de traitement métropolitaine, notamment en lien avec le centre de tri DEMETER pour les emballages issus de la collecte sélective (« poubelle jaune »).

Tri à la source et qualité des flux de déchets : La participante a longuement insisté sur la nécessité d'amplifier les efforts de tri à la source. Elle a notamment évoqué la problématique du verre, dont une part importante ne se retrouve pas dans la bonne filière, ce qui entraîne sa souillure et le rend irrécupérable. Elle a estimé qu'un travail considérable de communication et d'éducation citoyenne reste à conduire pour améliorer la qualité des flux entrants et réduire la part de refus.

Refus de tri et déchets « indésirables » : Fort de son expérience passée dans la formation de personnel de maintenance sur des installations de traitement de déchets, la participante a souligné que des objets inattendus, voire dangereux, se retrouvent fréquemment dans les refus de tri. Elle a notamment évoqué la problématique émergente des bouteilles de protoxyde d'azote, qui posent un véritable enjeu pour le bon fonctionnement et la sécurité des installations de traitement.

Évolution réglementaire et nécessité de transformer le site : Des questions ont été posées sur l'évolution réglementaire encadrant le traitement des refus issus des ordures ménagères résiduelles. La participante a affirmé l'importance de faire évoluer le site AMETYST pour répondre à ces nouvelles exigences et inscrire l'installation dans une logique de valorisation accrue.

Sécurité de l'installation et classement réglementaire : Disposant d'une expérience professionnelle dans le domaine de la sécurité, la participante a interrogé les dispositifs de sécurité prévus sur le site transformé. La question du classement de l'installation a été abordée, le maître d'ouvrage précisant que le site ne relèvera pas du régime SEVESO.

Réduction des déchets à la source et politique « Zéro Déchet » : La participante a insisté sur l'enjeu prioritaire de la réduction des déchets en amont. Elle considère que la transformation du site doit s'accompagner d'une action plus visible et plus structurée auprès des habitants en matière de prévention, de sensibilisation et de tri. Le besoin d'un effort renforcé de communication et d'éducation a été réaffirmé à plusieurs reprises.

Effectifs et emploi local : La participante a souhaité connaître le nombre de personnes travaillant actuellement sur le site AMETYST, témoignant d'un intérêt pour la dimension humaine et l'ancrage local de l'installation.

En synthèse

La permanence de Montpellier a été marquée par une fréquentation très faible mais par un échange de qualité avec une participante impliquée dans le tissu associatif local et particulièrement informée des enjeux de gestion des déchets. La discussion a confirmé plusieurs constats déjà entendus lors de la permanence précédente : la nécessité reconnue de faire évoluer le site AMETYST au regard du contexte réglementaire, et l'importance de coupler ce projet de transformation à une politique ambitieuse de réduction des déchets et de tri à la source. Les attentes exprimées portent en particulier sur le renforcement de la communication et de l'éducation citoyenne, sur l'amélioration de la qualité des flux entrants (notamment le verre), sur la gestion des déchets indésirables ou dangereux (bouteilles de protoxyde d'azote) et sur la sécurité de l'installation.